









RECRUTEZ UN APPRENTI



TRANSMETTRE POUR DEMAIN

- > Former l'apprenti à vos besoins, à votre culture d'entreprise et à son environnement
- > Transmettre vos savoir-faire et connaissances
- Aider l'apprenti à s'insérer durablement dans le monde du travail
- > Faire évoluer les ressources humaines de votre entreprise pour conduire votre projet
- Investir dans les talents de demain.



- Les apprentis ont le statut de salarié. À ce titre, ils perçoivent un salaire calculé selon un pourcentage du SMIC.
- > Ce pourcentage varie en fonction de l'âge, de l'année de contrat et de l'année de formation.
- > Exonération de charges salariales jusqu'à 79% du SMIC.



Les OPCO (opérateurs de compétences) prennent en charge le coût de la formation après la signature d'une convention entre l'entreprise et le centre de formation.



- Jeunes de 16 à 29 ans révolus. À partir de 15 ans si le jeune a terminé son cycle du secondaire.
- L'apprenti en situation de handicap, quel que soit son âge, bénéficie d'aménagements particuliers compte tenu de son statut de travailleur handicapé.















QUELLE AIDE POUR LES EMPLOYEURS?

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE POUR L'EMPLOI DES APPRENTIS

Dans le cadre du plan "1 Jeune 1 solution", pour tous les contrats signés jusqu'au 30 juin 2022, une aide financière est accordée:

- > 5000€ maximum pour un apprenti de moins de 18 ans.
- > 8000€ maximum pour un apprenti majeur.

UNE AIDE UNIQUE

Les contrats d'apprentissage conclus dans les entreprises de moins de 250 salariés, préparant à un diplôme ou un titre à finalité professionnelle équivalent ou plus au baccalauréat ouvrent droit à une aide unique versée à l'employeur par l'État.

Toutes les infos sur:

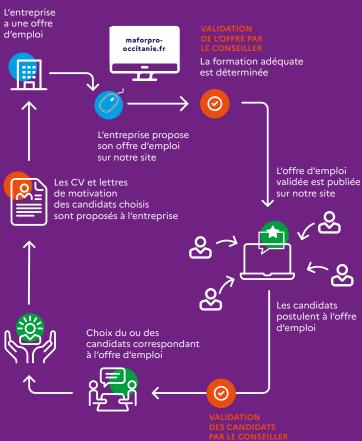
travail-emploi.gouv.fr



NOS SERVICES?

- L'accompagnement dans la recherche d'entreprise par la mise en valeur de vos compétences
- La mise en relation avec nos entreprises partenaires
- Une formation sur-mesure conciliant votre profil et les besoins de l'entreprise
- Une évaluation continue pour valider et valoriser vos acquis
- Le suivi de l'entreprise pendant la durée de la formation
- Votre suivi vers une solution pérenne d'emploi post contrat d'apprentissage

COMMENT RECRUTER?



Service de médiation disponible tout au long du contrat en apprentissage

TROUVEZ UN APPRENTI PROCHE DE CHEZ VOUS





5244

apprentis en 2021



93%

de réussite aux examens en 2021



234

établissements publics



1165

sessions de formations

Diplômes et titres professionnels du niveau 3 au niveau 6 en 2021

LE CAFOC VOUS FORME AU RÔLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE



maforpro-occitanie.fr





